



## AVIS PUBLIC

La Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds requiert des soumissions pour la

### **CUEILLETTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES ET DES DÉCHETS SOLIDES SUR TOUT SON TERRITOIRE POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES (2022, 2023 ET 2024).**

Les soumissions, sous enveloppe cachetée, portant les mentions « **SOUMISSIONS POUR LA CUEILLETTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES ET DES DÉCHETS SOLIDES / 2022-2024 – MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-DE-LEEDS** » seront reçues au bureau municipal, 405 rue Principale, Saint-Jacques de Leeds, **jusqu'à 10 heures, le 1 septembre 2021**. Les soumissions seront ouvertes, le même jour, au terme de la période de réception des soumissions.

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site **[www.seao.ca](http://www.seao.ca)** à compter du **10 août 2021**. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SÉAO.

Aucune soumission transmise par télécopieur ou par courrier électronique ne sera acceptée.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Donné à Saint-Jacques-de-Leeds ce 10<sup>e</sup> jour du mois d'août 2021.

Sonia Tardif, g.m.a.  
Directrice générale / secrétaire-trésorière